UN POLICIER SE PRÉSENTE À VOTRE DOMICILE…

Comment distinguer une vraie carte professionnelle de police d'une fausse ?

- **Les policiers nationaux disposent d'une carte professionnelle** imprimée recto-verso d'un format carte bancaire, plastifiée et dotée d'une puce électronique. Les deux côtés de la carte doivent être imprimés et entièrement recouverts de plastique.
- **Les policiers nationaux sont en uniforme ; s'ils sont en civil ils portent un brassard.**
- **Le numéro d'identification du policier** est mentionné en noir sur fond gris.
- **Le brassard des policiers est orange et siglé POLICE.**
- La partie inférieure de ce brassard doit également supporter le **numéro d'identification du policier,** écriture noire sur fond gris.



EN CAS DE DOUTE,
COMPOSEZ LE **17** OU LE **112** !

POLICE
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ

N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE À N'IMPORTE QUI



POLICE
NATIONALE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un ou plusieurs individus **usurpent une fausse qualité** ou **inventent un prétexte pour s'introduire au domicile** d'une personne. Ils détournent alors son attention dans l'objectif de lui dérober des objets de valeur ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service. Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent :

- **inventer toutes sortes de prétextes :** simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche…
- **prétendre une fausse qualité :** faux policiers, pompiers, employés de mairie…
- **se présenter comme étant des employés du gaz, de l'électricité, des eaux, de la Poste, des faux techniciens** (plombiers, installateurs d'alarme, de détecteurs de fumée, de téléphonie…).

COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Limiter l'accès à votre domicile, équiper votre porte d'un système de fermeture fiable :** judas (œilleton) et entrebâilleur. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, **assurez-vous auprès de l'organisme d'origine,** votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins **de la réalité de cette visite.**
- Dans la mesure du possible, **demandez à un voisin, ami ou un membre de votre famille d'être présent** le temps de la visite.
- Si vous réalisez un contre-appel pour vérifier la qualité de votre interlocuteur, **n'utilisez jamais les numéros fournis par cette personne**, utilisez ceux en votre possession (courriers, factures, appels d'urgence…).
- **N'inscrivez jamais « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X », sur votre boîte aux lettres,** vous donneriez l'information aux personnes malveillantes que vous vivez seul(e).
- **Changer les serrures lorsque vous perdez vos clés.**

SI VOUS LAISSEZ ENTRER UNE PERSONNE CHEZ VOUS

- **Ne la laissez pas sans surveillance,** suivez-la dans ses déplacements.
- Quel que soit le motif invoqué, **ne révélez jamais à qui que ce soit où se trouvent vos objets de valeur, vos liquidités. Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire** ou les chiffres qui y sont portés (l'ensemble de ces chiffres permet les achats sur internet) et évitez de conserver beaucoup d'espèces à votre domicile.
- Après le passage d'un inconnu, **vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.**

VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL « PAR RUSE »

- **Ne paniquez pas.**
- **Prévenez immédiatement les services de police** en composant le **17** ou le **112** depuis votre téléphone portable. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpeller les auteurs.
- **Donnez toutes les informations utiles aux policiers :** adresse de votre domicile, description des auteurs (la taille, leurs vêtements…), mode opératoire succinct, et préjudice.
- **Ne touchez à rien** chez vous en attendant le passage de la police qui relèvera les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

